



COMITÉ DÉPARTEMENTAL des CÔTES d'ARMOR PJP

PROCÈS VERBAL de la RÉUNION du COMITÉ DIRECTEUR 22 PJP du Jeudi 06 JUIN 2024

Lieu : Visioconférence aux domiciles de chacun

Horaire : 18h30 à 19h30

Ordre du jour :

- Point sur les délégations
- Point sur les commissions

Rédacteurs : Maryse Duchêne Droff.

Présents : Maryse Duchêne Droff, Paola Gilbert, Mélanie Maudet, Didier Canevet, Robert Durand, Loïc Eymerit, Michel Humo, Julien Le Coq, Éric Phelep & Christian Robelet.

Absents excusés : Martine Raymond, Philippe Bihet, Jérôme Maudet et Roland Pyron.

Début de la réunion à 18h30

➤ **Ouverture par Maryse Duchêne Droff**, Présidente.

➤ **Compte rendu réunion zoom du CRB du mercredi 05 juin 2024**

○ Bilan des championnats de Bretagne

- Bon comportement général des joueurs sur les terrains.
- Contrôles d'alcoolémie et de boules effectués.
- Qualité de l'arbitrage à Bourg des Comptes.
- Championnats triplettes jeunes :
 - Manque d'effectif à la table de marque.
 - Offre de restauration trop limitée pour le nombre de présents.
- Décision sur les concours régionaux : Obligation lorsque le concours est en poules AB de ne pas reverser le 1^{er} tour du A dans le B et obligation de rembourser les perdants du 1^{er} tour du A de leur mise.
- Élections du CRB sur liste bloquée :
 - Jean Noël Venon se présente en tête de liste ;
 - Il choisit Roland Pyron pour vice président délégué en second sur sa liste ;
 - Richard Omnes du 29 est pressenti pour remplacer Eric Bauché en ETR ;
 - Il demande aux présidents de lui donner des noms avec des compétences et il choisira. Il cherche 1 trésorier(e), 1 secrétaire et 4 femmes ;
 - Le médecin ne fait pas partie de la liste des 15, il est élu sur une liste uninominale.

➤ **Point sur les délégations au France**

Les délégués sont trouvés pour les champions départementaux et de Bretagne (5 titres de Bretagne).

Les moyens de transport sont finalisés ou en train de l'être.

Le comité a commandé quelques tenues du CRB qui seront prêtées aux délégués accompagnant les équipes de Bretagne, celles-ci serviront chaque année.



COMITÉ DÉPARTEMENTAL des CÔTES d'ARMOR PJP

PROCÈS VERBAL de la RÉUNION du COMITÉ DIRECTEUR 22 PJP du Jeudi 06 JUIN 2024

C'est Jean Noël Venon qui commande les repas pour les jeunes. La circulaire de Pontarlier est envoyée aux régions.

➤ Points sur les commissions

- Commission féminine : le club de St Julien ne peut finalement pas accueillir le concours un adulte un enfant du mercredi 3 juillet. Si le comité ne trouve pas de club volontaire, le concours sera annulé
- Commission arbitres :
 - 1 rappel aux clubs concernant le nombre d'arbitres sur leur concours. Appeler le responsable des arbitres, 3 à 4 jours avant le jour du concours, pour enlever ou éventuellement ajouter un arbitre, en fonction du nombre d'équipes engagées. Sur certains sites, il a été décidé de mettre automatiquement 2 arbitres, car la configuration des terrains ne permet pas à un seul arbitre de pouvoir couvrir l'ensemble des terrains. ça ne sert à rien de s'en prendre aux arbitres désignés, c'est le CD22, via le responsable des arbitres, qui les convoque. Second rappel, concernant les tenues. De nouvelles tenues ont été faites dans certains clubs en début de saison, malheureusement en contradiction avec le règlement FFPJP. Nous rappelons que les pubs (3 maxi) peuvent être différentes suivant les tenues, mais à la condition qu'elles soient toutes aux mêmes endroits sur les tenues. 1 rappel à également été fait pour que les délégués travaillent en plus étroite collaboration avec les arbitres.
 - Les délégués doivent être exemplaires dans leur comportement, ils représentent l'instance où ils siègent quand ils assurent une délégation départementale ou régionale
- Commission discipline : 3 dossiers seront étudiés le 22 juin par la commission.
- Commission jeunes
 - Championnats de Bretagne qualificatifs aux Francès
 - 2 équipes de minimes, 3 de cadets et 1 de junior (alors qu'il y avait 2 places de prévues.
 - 1 équipe de minimes et 1 de cadets se sont qualifiées pour les Francès.
 - Ceci est l'arbre qui cache la forêt car je pense que l'avenir des jeunes dans le CD22 est plutôt un désert qu'une forêt malgré les différentes manifestations que j'ai proposées depuis 4 ans. Notre CTFR fait la même synthèse : si les clubs ne vont pas faire de prospection suite à nos interventions, très rapidement nous n'aurons plus de jeunes dans notre département.
 - Alerte sur la fermeture des écoles de pétanque les unes derrière les autres.
 - ÉCOLES
 - Les différentes interventions que j'ai effectué dans les écoles pour cette année scolaire sont terminées, les derniers ateliers ayant eu lieu à Ploufragan. Lors de l'intervention au parc des Gayeulles de Rennes pour le rassemblement régional de l'UGSEL (intervention qui n'était pas prévue initialement), le matériel du CD22 a été nécessaire. J'ai prêté les boules souples et les ateliers sur moquette du CD22.
 - 2 écoles du 22 m'ont demandé si des séances d'initiation pourraient être organisées en



COMITÉ DÉPARTEMENTAL des CÔTES d'ARMOR PJP

PROCÈS VERBAL de la RÉUNION du COMITÉ DIRECTEUR 22 PJP du Jeudi 06 JUIN 2024

2024/2025, ce sera à voir avec le nouveau Comité Départemental élu en fin d'année !

➤ Point budget par le trésorier

- Suite au dossier fait par le comité, l'assurance juridique de la FFPJP a remboursé partiellement les frais liés à des frais d'avocat concernant un dossier d'un club du département.
- Dépenses du comité en cumulé : 60434€. Recettes du comité en cumulé : 86479€. Les avances de frais pour les déplacements au France seront versées fin juin.
- Sur le compte 10307€, sur le livret 51000€.

➤ X

○

Fin de la réunion à 19h30

Fait à Brézillet le 06 juin 2024

Pour le Comité Directeur du CD22PJP

Maryse DUCHÊNE DROFF
Présidente

Mélanie MAUDET
Secrétaire

